



## **Ecole Marie Curie Neuville Saint Vaast**

### **Procès verbal du conseil d'école**

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 5 février 2010 . Etaient présents :

MM Puchois et O représentant la municipalité,  
MMmes W, F , P pour les parents d'élèves  
MMmes Garcia, Cavrois, Fardel, Manie, M Longuet , enseignants  
M C , DDEN  
MMmes C et L ATSEM  
Absents excusés M Detève Inspecteur Arras 3  
MMmes L, B  
MM Demarthe,

L'ordre du jour est abordé comme suit :

#### Préambule

Mme Fardel remercie le personnel municipal pour l'installation du mobilier dans sa classe.

#### A Report possible des cours du vendredi 14 mai 2010

Monsieur l'Inspecteur d'Académie propose de reporter les cours du vendredi 14 mai au mercredi 12 mai. A sa demande , le conseil d'école doit se prononcer pour émettre une proposition et **obtenir l'assentiment de tous.**

Aucun problème majeur n'est soulevé . Le conseil d'école décide à la majorité de proposer à Monsieur l'Inspecteur d'Académie le report des cours du vendredi 14 mai au mercredi 12 mai.

D'autres informations suivront.

#### B Bilan intermédiaire des aides personnalisées

##### **Bilan quantitatif**

Une aide correspond à un élève par jour et par domaine. Un élève peut bénéficier de quatre aides par semaine ; dans un tel cas, il est donc comptabilisé quatre fois.

3 aides ont été refusées

TPS/PS	19 aides
MS/GS	24 aides
GS/CP	12 aides
CE1/CE2	32 aides
CM1/CM2	36 aides

Total 123 aides soient 25% d'élèves concernés sur un total de 124.

Certains élèves arrivent en retard ( au moins un dans chaque classe); ce sont souvent des retardataires habituels.

### **Bilan qualitatif**

Tous les enseignants confirment que cet horaire est préférable à l'ancien. Une demi-heure, c'est court et intense : les conséquences pour les retardataires sont donc amplifiées ( le temps de reprendre la consigne de travail et on arrive vite à la moitié de la séance). Il est nécessaire de bien cibler les actions pour pouvoir être productif et efficace. Le matin, les élèves sont plus réceptifs. En maternelle, les élèves qui ont des aides s'installent plus vite dans les activités éducatives de la classe après 9h que s'ils n'en bénéficiaient pas. → des parents d'élèves confirment. Les parents d'élèves préfèrent également cet horaire.

### C Le nouveau règlement-type départemental

M Longuet fait la lecture et le commentaire du nouveau règlement type départemental.

Des nouveautés apparaissent concernant ;

- la scolarisation des handicapés
- l'autorité parentale conjointe
- la diffusion des informations de l'APE ( notamment les assurances scolaires)
- les aides personnalisées, les stages de remise à niveau
- le service minimum d'accueil en cas de grève
- les cycles, le livret scolaire, l'orientation
- la protection de l'enfance
- la santé ( soins et urgences)
- la sécurité des locaux ( incendie, PPMS, aliments, objets interdits, animaux domestiques)
- le règlement doit être voté chaque année

Des discussions s'engagent autour du problème de la diffusion de ce document d'une vingtaine de pages. Il est coûteux de le copier en un exemplaire par famille. Décision est prise d'en laisser un exemplaire en consultation sur place dans la garderie et à la mairie. Un exemplaire sera mis, dans chaque classe , à la disposition des parents, qui pourront alors l'emprunter. Il est consultable à l'adresse suivante :

[http://ia62.ac-lille.fr/IMG/pdf/Reglement\\_type\\_departemental\\_01-05-2010\\_.pdf](http://ia62.ac-lille.fr/IMG/pdf/Reglement_type_departemental_01-05-2010_.pdf)

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

### D Les nouveaux axes du projet d'école pour 2009/201

M Longuet rappelle le principe d'établissement de la politique d'école : un constat -ou tableau de bord- dresse un bilan quantitatif et qualitatif des résultats des élèves et de leur environnement éducatif. Les enseignants, en se basant sur les points forts et les points faibles,

arrêtent une politique d'école basées sur deux ou trois axes. Certains peuvent être une reprise ou une reconduction.

### **Arts et culture**

Poursuite de la classe de découvertes et des visites de musée  
Pratiques dans les classes d'activités d'arts visuels ou d'expression

### **Communication :**

Evolution progressive du journal scolaire en site internet  
Poursuite uniquement du cahier de vie en maternelle

Ce deuxième axe suppose la poursuite des investissements en matériel informatique.

Le volet « élèves en difficultés » évolue avec une transformation partielle de l'intervention de M M après les vacances de printemps. Ce dernier interviendra deux heures dans la classe des CM pour libérer M Longuet , qui organisera des activités de soutien pour tous les élèves des classes élémentaires qui en ont besoin. M M continuera d'intervenir dans les autres classes comme auparavant , à l'exception de celle de Mme Cavrois qui gère seule les activités physiques quotidiennement.

### E Les devoirs à la maison.

M Longuet rappelle le principe des questions qui relèvent du conseil d'école, à savoir qu'elles doivent rester générales et ne pas concerner uniquement une classe, sauf si cela concerne également la municipalité . Il ne peut donc pas être débattu ici des devoirs donnés dans une classe ; chaque enseignant reste à la disposition des parents qui souhaitent les rencontrer. En l'occurrence, aucun rendez-vous n'a été demandé à l'enseignant concerné.

Des échanges ont lieu concernant les devoirs à la maison :

- leur intérêt pédagogique réside aussi dans la gestion du temps par les élèves
- l'intérêt pédagogique de l'apprentissage des leçons est abordé.

M O sollicite la participation des enseignants pour l'aménagement de la MARPA Nova Villa ( plantation d'arbres...)

Tous les enseignants sont partants , et même pour un projet plus étendu ( spectacle pour les résidents, rencontres-témoignages du passé avec les élèves...)

Le Directeur  
B Longuet